

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLE

Séance du 29 mai 2026

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 22/05/2026

vingt-neuf mai deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Aurélien MANENC (CDC Grand Orb)

Présents : 24

Dont Présents non
votants : 0

Représentés : 1

Votants: 25

Pour: 25

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Aurélien MANENC (CDC Grand Orb), Séverine SAUR (Conseil Départemental de l'Hérault), Marie-Pierre PONS (Conseil Départemental de l'Hérault), Patrick CABROL (CDC du Minervois au Caroux), Martine GIL (CDC Les Avant-Monts), Rémy AFFRE (CDC Sud Hérault), Daniel BARTHES (CDC Les avant-Monts), Florence BRUTUS (CDC Les Avant-Monts), Béatrice FALCOU (CDC du Minervois au Caroux), Marc FIDEL (CDC Sud Hérault), Daniel GALTIER (CDC Les Avant-Monts), Séverine GLEIZES-GUIGOU (CDC Sud Hérault), Jean-Louis LAFAURIE (CDC Grand Orb), Jean-François MADONIA (CDC Sud Hérault), Pierre MATHIEU (CDC Grand Orb), Stéphane MONTAGNÉ (CDC Sud Hérault), Yves ROBIN (CDC Grand Orb), Thérèse SALAVIN (CDC du Minervois au Caroux), Jean-Marc SALEINE (CDC du Minervois au Caroux), Philippe SILVESTRE (CDC Sud Hérault), Jean-Michel ULMER (CDC Les Avant-Monts), Jean-Pierre LAVABRE (CDC du Minervois au Caroux), Virginie MIEULET (CDC Les Avant-Monts), Sylvie MIQUEL (CDC du Minervois au Caroux)

Représentés : René GINIEIS (CDC Grand Orb) représenté par Pierre MATHIEU (CDC Grand Orb)

Présents non votants :

Excusés : Sylvie CEBE (CDC Les Avant-Monts) suppléée par Virginie MIEULET (CDC Les Avant-Monts), Jean-Luc FALIP (Conseil Départemental de l'Hérault), Sophie GACHET (CDC Grand Orb), Julie GARCIN-SAUDO (Conseil Départemental de l'Hérault), Vincent GAUDY (Conseil Départemental de l'Hérault), Magali GUIRAUD (CDC du Minervois au Caroux) suppléée par Sylvie MIQUEL (CDC du Minervois au Caroux), Audrey IMBERT (Conseil Départemental de l'Hérault), Christian LIGNON (CDC Minervois au Caroux) suppléé par Jean-Pierre LAVABRE (CDC du Minervois au Caroux), Kléber MESQUIDA (Conseil Départemental de l'Hérault), Christophe MORGO (Conseil Départemental de l'Hérault), Marie PASSIEUX (Conseil Départemental de l'Hérault), Philippe VIDAL (Conseil Départemental de l'Hérault)

Absents:

Objet: Désignation de représentants à l'Assemblée des Territoires

La Région Occitanie est fortement engagée depuis plusieurs années dans des démarches participatives afin de garantir une réelle concertation autour des politiques publiques régionales auprès des territoires en premier lieu, mais également auprès de ses habitants, via des outils permettant l'expression d'une citoyenneté active.

C'est dans cette perspective que l'Assemblée des Territoires, instance unique de concertation de l'action territoriale, a été mise en place par la Région en 2016. Espace de dialogue essentiel pour la vitalité territoriale, cette instance traduit la volonté de porter la même attention à chaque territoire de l'Occitanie et à ses habitants, indépendamment de son poids économique ou démographique, mais aussi la volonté de construire ensemble les politiques régionales.

Depuis 2022, la Région s'appuie sur les 58 contrats territoriaux Occitanie 2022-2028 (dont le contrat Région / Pays Haut Languedoc et Vignobles) pour être en prise directe avec la réalité de l'organisation territoriale et la mise en œuvre des politiques publiques en intégrant la dimension citoyenne.

Afin que tous les territoires parlent d'une même voix, il est proposé pour chaque contrat que soit désigné deux représentants élus locaux (1 représentant et 1 représentante) et deux représentants du Conseil de

Date de transmission de l'acte: 10/06/2026

Date de reception de l'AR: 10/06/2026

034-253403554-2026_29_05_13-DE

A G E D I

développement.

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

Où l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité nomme Monsieur Daniel GALTIER et Madame Sophie GACHET.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Fait à Cessenon-Sur-Orb

Le Président,
Aurélien MANENC



Date de transmission de l'acte: 10/06/2026

Date de reception de l'AR: 10/06/2026

034-253403554-2026_29_05_13-DE

A G E D I